



MÉDIATION ENTAMÉE ET MOBILISATION SOUTENUE

En début d'année, à la suite de la demande formulée par nos membres en assemblée générale extraordinaire, la FFARIQ a demandé la nomination d'un médiateur afin de faire débloquer les négociations avec le Comité patronal de négociation de la santé et des services sociaux (CPNSSS) qui, après 37 rencontres, n'aboutissaient toujours pas à un consensus.

La médiation officiellement entamée

Une rencontre préparatoire s'est tenue le 14 avril dernier dans les bureaux du service de conciliation-médiation du ministère du Travail. Les membres du comité de négociation ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'administration de la FFARIQ ont rencontré le médiateur désigné dans le dossier.

Cette première rencontre a permis :

- De présenter nos préoccupations et de poser les bases pour le dialogue à venir. Nous avons exposé les nombreux blocages persistants dans les échanges avec le CPNSSS;
- De déterminer 3 dates pour des rencontres de médiation. La première se tiendra le 30 avril prochain.

Les revendications de la FFARIQ demeurent les mêmes :

- Le maintien des acquis actuels, leur respect rigoureux par les établissements, et la nécessité d'un encadrement clair à cet effet;
- L'amélioration des mesures de soutien en lien avec les demandes de déplacement, incluant :
 - Une amélioration du traitement des demandes et des délais d'approbation, particulièrement dans les situations d'urgence;

- Une reconnaissance accrue du sérieux et de la légitimité des demandes formulées par les ressources.

- Un élargissement des occasions de transport rétribués, afin d'aller au-delà des services communs actuellement reconnus et de réduire le nombre de situations non compensées;

- Le renforcement de la sécurité des transports, incluant :

- Des mesures concrètes de soutien lorsque la ressource est sollicitée pour faire un transport d'urgence d'un usager en difficulté ou présentant des besoins particuliers;

- Le respect de l'horaire et de l'organisation familiale des ressources, en évitant d'imposer des transports urgents sans mesures de soutien adéquates;

- L'assurance que la sécurité de la ressource et celle des autres usagers n'est jamais compromise.

- Renforcer les dispositions de l'entente spécifique concernant sa durée;

- L'amélioration générale des indemnités financières et monétaires à la hauteur de la valeur de la valeur de travail effectué par les ressources;

- Une hausse significative de la rétribution, tant pour refléter le rôle essentiel des ressources dans le réseau public que pour assurer une réelle reconnaissance de leur engagement quotidien;

- Une révision à la hausse des dépenses de fonctionnement raisonnables, afin de refléter adéquatement la réalité actuelle des ressources.

Rappelons que l'ensemble de ces demandes repose sur des données rigoureusement établies. Un actuaire professionnel a travaillé en collaboration étroite avec le comité de négociation.

Les propositions avancées sont représentatives des réalités vécues et tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie. Ces analyses ont été présentées au CPNSSS par l'actuaire et le comité de négociation, dans le cadre d'une rencontre officielle de négociation tenue en **avril 2024**, confirmant ainsi le sérieux et la légitimité des revendications formulées.

VOTRE COMITÉ DE NÉGOCIATION

Les prochaines étapes

Le processus de médiation est un levier que nous entendons utiliser pleinement. Nous vous tiendrons informés des suites de la médiation en cours. Nous poursuivrons également les actions de mobilisation et les moyens de pression décidés en assemblée.

Nous ferons l'annonce de nouveaux moyens de pression dans les prochaines semaines également. Votre engagement et votre solidarité nous permettent de parler d'une voix forte auprès des différentes instances pour la reconnaissance de toutes les familles d'accueil à l'enfance du Québec.